

DEBAT SUR L'ECOLE

THEME : LES VALEURS DE L'ECOLE

Les valeurs de l'école sont subordonnées à :

LA NOTION DE RESPECT ET DE TRAVAIL

Ces notions apparaissent largement dans le règlement intérieur. Ce respect s'applique à la fonction, au sexe, à l'origine, à la religion de la personne.

Il ne s'agit pas simplement d'imposer cette notion mais aussi de parvenir à ce que l'élève y adhère si bien qu'il se l'approprie, la fasse sienne.

Ces valeurs sont en décalage avec ce que bon nombre d'élèves vivent au quotidien, dans leur lieu de vie.

Certains élèves, ceux qui sont en difficulté pensent que ce n'est pas par leur travail qu'ils arriveront et du coup remettent en cause les valeurs de l'école.

Notre objectif est donc de parvenir à convaincre la grande majorité des élèves de la pertinence encore actuelle de ces valeurs, y compris (et à commencer par) celle du travail.

Les valeurs de l'école s'appuient avant tout sur :

LA TOLERANCE.

La tolérance, c'est l'acceptation de la différence individuelle, la laïcité allant toutefois à l'encontre des communautarismes. Les professeurs ont une mission sociale aussi importante que l'apport des connaissances.

Cependant, une valeur, cela ne s'enseigne pas, cela se vit.

Il faut un minimum d'esprit critique pour comprendre les valeurs.

Il y a un travail de médiation culturelle à travers les différentes disciplines.

On ne vise pas l'accumulation des connaissances mais l'épanouissement, le développement, l'ouverture d'esprit.

L'élève qui a intégré ces valeurs de respect et de valeur du travail a réussi. Mais il faut aussi qu'il respecte les valeurs de la société en dehors du collège.

LA MODE, LA CULTURE « JEUNE »

Les enfants sont soumis au regard des autres, pris dans un tourbillon de consommation, influencés par des images imposées par les médias.

Sur ce plan, les professeurs peuvent aider les jeunes à s'extraire de ce courant de la mode qui les entraîne, en développant leur esprit critique, en les aidant à se construire. Ils peuvent intervenir en cas de jalousies qui génèreraient des violences verbales ou physiques. Ils ne peuvent pas faire davantage.

Il apparaît évident que l'on ne va pas combattre de la même façon « le crocodile sur le t-shirt et le foulard sur la tête ».

LES SIGNES RELIGIEUX ET POLITIQUES

Il faut être conscient du fait que pour certains jeunes, l'application à la lettre de la religion peut être une sorte de « mode », un moyen de se situer, de s'identifier, de s'inscrire. Certaines communautés maltraitées ou non reconnues trouvent là une force. Et les plus forts trouvent aussi un moyen de faire pression de façon dangereuse sur les plus faibles.

Les signes religieux et politiques doivent être formellement interdits au sein de l'école. Nous sommes dans un établissement laïc et nous avons besoin de textes clairs, précis, sans équivoque qui rappellent ces valeurs de la laïcité.

Nos législateurs doivent se positionner de façon claire sur la laïcité.

Pour certains élèves, il n'est pas facile de séparer le point de vue historique du point de vue religieux. Le cours d'histoire traite le fait religieux, et c'est toujours un sujet délicat. En effet, certains élèves développent un esprit critique tandis que d'autres restent prisonniers d'un mode de pensée. Le professeur doit présenter le fait religieux tel qu'il est et son but est d'éveiller chez ses élèves le respect de la croyance de l'autre.

LA MIXITE

Elle est une nécessité à l'intérieur de l'école. C'est un acquis, un moyen d'épanouissement personnel et elle est facilement gérée par les professeurs, même en EPS.

LA LAICITE ET LA MIXITE

Ce sont des valeurs indéniables sur lesquelles il n'y a pas à revenir. Ce sont des progrès dont les élèves bénéficient et qui ne sont pas à remettre en cause.

LA NECESSITE DE LA LOI

Le règlement intérieur doit aussi s'appliquer à l'extérieur lors de sorties (voyages, visites). Cependant, rien ne vaut la discussion, le dialogue. La loi ne doit s'appliquer qu'en solution extrême. Elle n'a pas qu'un rôle d'interdit, elle est aussi une protection pour les plus faibles.

LA RECONNAISSANCE DE SOI, DE L'INDIVIDU

Si l'enfant ne trouve pas sa place dans la société et au collège, il est perdu. Il faut parvenir à persuader l'enfant qu'il a sa place en tant qu'individu.

Pour cela, il faut du temps pour pouvoir s'occuper des élèves, et donc des moyens.

Dans notre système actuel, nous sommes obligés d'écarter certains élèves parce que nous sommes obligés d'assurer un programme. Or, l'enfant a parfois plus besoin de voir une main tendue que d'acquérir un certain nombre de connaissances.

LES MEDIAS.

Les valeurs actuelles sont plutôt véhiculées par les médias.

Certains élèves passent un temps considérable devant le poste de télévision, certains ont la télévision dans leur chambre, les parents ne contrôlent pas ce qu'ils regardent. Les élèves ont des habitudes de consommateurs passifs et « zappeurs ».

Notre rôle est aussi d'apprendre à déchiffrer le langage audiovisuel. Cela demande un travail énorme que nous ne sommes pas pour le moment en mesure de faire, d'abord parce que cela demande une formation que nous n'avons pas et ensuite parce que cela demande du temps.. dont nous ne disposons pas non plus.

Plongés dans cette société de consommation à tout prix, du fast food, du « vite ingurgité et vite digéré », du « survolé », du « non- approfondi » et « non- réfléchi », les élèves ne savent plus se concentrer et réfléchir. L'effort est une notion fatigante que beaucoup refusent. Nous dirions même qu'ils refusent de faire le moindre effort et que l'idée même d'en faire les fatigue.

Nombre d'enfants disposent d'un portable : il est interdit au collège. Ils manipulent avec facilité le texto qui les habitue à une « orthographe » misérable et débile. Nous en sommes toujours à la loi du moindre effort caractérisée par l'éparpillement, le morcellement, la déconcentration, le survol, la rapidité sans réflexion, autant d'éléments qu'ils pensent, à tort, compatibles avec la notion de travail.

Internet est un vecteur médiatique qui a sa valeur pédagogique. Les ordinateurs sont encore chers, cependant, cela se démocratise et les établissements scolaires s'équipent, mais il y a encore des progrès à faire en terme de formation des enseignants et d'équipement.

Il est indispensable de cadrer les élèves dans ce domaine pour leur apprendre à utiliser à bon escient cet outil moderne et plein de richesse.

COMMENT CONCILIER AUTORITE DE L'INSTITUTION ET LIBERTES INDIVIDUELLES ?

L'autorité est une valeur et il est parfois nécessaire d'imposer la loi sans avoir forcément à l'expliquer.

Les élèves difficiles sont souvent ceux à qui on n'a pas imposé d'interdit.

Il est nécessaire de fixer des cadres rigides à ne pas dépasser. Cela rassure les élèves.

S'il faut parfois expliciter la loi, il faut aussi pouvoir imposer l'autorité simplement parce que c'est la loi. « Dura lex sed lex »

Il faut accorder autorité et justice, expliciter les règles et les appliquer sans déroger.

Débat national sur l'avenir de l'école

Domaine: faire réussir les élèves

Sujet: Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens?

Le groupe a débattu essentiellement des questions relatives à l'évaluation et la notation.

Dans un premier temps, nous avons soulevé la nécessité de distinguer nettement l'évaluation de la notation. Cette réflexion initiale nous a amenés à une tentative de définition. Tout d'abord, il apparaît que ces deux notions relèvent de deux situations pédagogiques différentes et au delà du rapport maître/élève de deux situations de communication différentes. En effet, l'évaluation, clairement formative, a un rôle fort d'accompagnement des élèves et des parents en leur permettant aux uns et aux autres d'être informés clairement des savoir et des savoir-faire maîtrisés ou non, de la progression ou de la régression en matière d'apprentissage. D'autre part, elle prend une place essentielle, voire indispensable dans la mise en place d'une remédiation de qualité. Enfin, elle rend l'élève acteur de sa réussite en lui conférant une autonomie par l'accès à la connaissance de ses propres compétences et difficultés. La notation, quant à elle, nous apparaît davantage certificative. Elle vient, à un moment donné du parcours scolaire, témoigner d'un niveau de compétences et de connaissances. Elle s'inscrit moins dans un processus pédagogique que dans la nécessité de valider la fin d'un parcours (ou d'un cycle?). Nous ne sommes pas tous convaincus de la nécessité de son maintien.

Mais puisque la notation est (pour le moment?) indispensable, il convient de s'interroger:

- Quel sens donner à une même note d'un élève à l'autre, d'une classe à l'autre, d'une discipline à l'autre, d'un professeur à l'autre, d'un établissement à l'autre...?
- Quel est le sens d'une moyenne lorsqu'un élève qui ne maîtrisait pas une notion à un moment T la maîtrise en fin de trimestre? Ne serait-il pas plus légitime de prendre en compte uniquement la dernière évaluation?
- Quelles sont les modalités de la « traduction » de l'évaluation en notation?
- Quelle est la pertinence de la notation sur 20 ou sur 10?

La seule chose qui nous soit apparue évidente, c'est d'abolir la note « couperet » qui décourage et se révèle souvent anti-pédagogique.

Ces questions, restées sans véritables réponses précises et arrêtées, nous ont amenés vers l'idée que, pour remédier à ces difficultés liées à la notation, le Ministère pourrait fournir (ou imposer?) aux professeurs des grilles de compétences par niveau ou par cycle, comme c'est déjà le cas pour les programmes. Cependant, cette solution est apparue trop « rigide » à certains d'entre nous qui ont rappelé, à juste titre, les valeurs qu'il appartient à l'école de véhiculer, parmi lesquelles la liberté et l'égalité: la liberté du professeur nécessaire à la mise en place d'un projet pédagogique adéquat aux élèves et aux classes, l'égalité des chances qui passe aussi par des systèmes souples permettant à l'élève de développer des compétences particulières qui ne pourraient pas toujours être « répertoriées » et par conséquent ne seraient ni reconnues, ni valorisées. D'autre part, il est important de rappeler la culpabilité ressentie par l'enseignant qui est « pris » entre le devoir de traiter le programme et la nécessité de ne pas laisser « décrocher » les classes et les élèves en difficulté. Or, l'évaluation et la notation sont au coeur de ce dilemme. S'il se penche davantage sur l'acquisition des savoirs et des

savoir-faire que sur la certification d'un niveau par rapport à une progression basée sur le programme, il apparaît évident que le professeur va davantage évaluer et peu, voire pas du tout, « noter » car il n'en n'aura pas vraiment la nécessité. Or, celui-ci risque alors de se voir reprocher « son retard » et l'absence de notes. Pour résumer, il s'expose à des critiques lourdes à supporter, surtout lorsqu'on sait l'énergie et le travail que nécessitent la mise en place de grilles d'évaluation et l'organisation « raisonnée » de la remédiation. L'idée est donc venue d'élaborer des projets d'établissement très précis quant aux objectifs et aux modalités et qui permettraient de justifier auprès des élèves, des parents et de l'institution, par exemple, de ne fonctionner que par grilles d'évaluation, de ne traiter qu'une partie du programme afin de proposer une remédiation efficace. Les professeurs ont besoin, dans ces pratiques nouvelles, de « sécurisateurs ».

La question de l'évaluation nationale à l'entrée en 6ème a été également abordée. Personne ne remet en cause sa légitimité. Cependant, il est évident que l'école a besoin de matériel, d'outils, d'accompagnement et de temps pour exploiter efficacement ces tests. Pour le moment, les professeurs concernés se sentent « frustrés » de ne pouvoir tirer vraiment profit de cette source de renseignements et regrettent amèrement d'avoir l'impression de passer beaucoup de temps à les corriger pour en tirer un bénéfice pédagogique très limité en raison de l'absence de moyens pour les traiter.

Enfin, des questions de taille liées aux problématiques de l'évaluation et de la notation subsistent:

- Comment redonner un peu d'estime de soi aux élèves en grande difficulté?
- Comment rendre plus efficace la correction d'un contrôle, d'un exercice ou d'un devoir?
- Comment rendre à la correction son véritable statut: faire acquérir à l'élève les savoirs et les savoir-faire qui lui manquent?

VIOLENCES – INCIVILITES

Deux orientations ont été relevées

I – Première orientation : un constat de la situation actuelle pourrait donner lieu au catalogue suivant :

- Il y aurait une augmentation des incivilités et des comportements violents, les premières favorisant les seconds.
- La banalisation de l'insulte aboutirait à la porte ouverte brutalement pouvant heurter toute personne se trouvant derrière
- Ce serait la « baisse de la garde », la non-sanction ou un trop-plein de sanctions qui tueraient la sanction !
- De plus, nous sommes passés dans une société où tout passe par la justification. Personne n'a entièrement tort ni n'a entièrement raison, toutes les opinions se vaudraient, du coup certains comportements déviants sont perçus différemment par les personnes.
- Le poids des mots, le choc des actions n'ont pas la même signification pour les différents acteurs du système éducatif : parents, enfants, professeurs, instituteurs (trices), surveillant(e)s.
- Face à ce flou, les élèves savent adapter leur comportement aux différents types d'adultes qu'ils rencontrent ou vont rencontrer quotidiennement... Ils s'inscrivent ainsi dans les failles des adultes et les failles des relations que ces derniers n'ont pas su ou n'ont pas pu tisser entre eux.
- Certaines sanctions sont contestées par les parents des élèves mis en cause.

- « Il faudrait pour l'enseignant une autorité sans faille, les mains attachées dans le dos... »
- Si pour l'enseignant dans ce contexte il ne suffit plus d'être autoritaire, il lui faut maintenant asseoir son autorité : non plus « être autoritaire » mais « faire autorité », celle-ci étant reconnue à la fois par les élèves et leurs parents.
- Faire autorité passerait forcément par la transmission de savoirs d'où la difficulté des surveillants dont la tâche se résume souvent à surveiller le temps d'une permanence, d'une récréation, de changements de salles et d'étages quand leur effectif le permet... et dont le travail se prolonge par des sanctions prises dans l'urgence et le plus souvent mal acceptées par les élèves et leurs parents.

II – Deuxième orientation : elle consiste à faire un effort de discernement face à cette situation :

Le problème des incivilités concerne surtout

- Le respect, la politesse
- La circulation dans les couloirs

Il ne se réglerait que par le contrôle social.

Le problème de la violence

- Nécessité de distinguer sa nature : verbale, physique, psychologique
- Il faut faire appel au règlement intérieur, voire à la loi.
- Nécessité d'appliquer punitions et sanctions.

Un des obstacles à la régulation par le social est :

- la non séparation de la sphère privée et sociale
- la difficulté qu'éprouvent certains élèves de prendre conscience qu'ils ont franchi les limites permises.
Pourtant l'élève sait exactement quand l'adulte déborde mais ne pointe pas quand il le fait lui-même.
- le sentiment de solitude dans lequel s'enlisent certains parents qui démissionnent mais cependant contestent.

Une proposition émerge comme solution possible : Il faudrait créer «une école des parents » qui aide ceux-ci :

- Dans le suivi de leur enfant
- Dans l'accompagnement de leur rôle de parents dès l'école primaire puis au collège.
- En instaurant des personnes-ressources qui joueraient le rôle d'interface avec le collège, jouant en quelque sorte le rôle de médiateurs pour parents.
- Ainsi s'ouvrirait pour le plus grand bénéfice des élèves un espace de dialogue et de confiance entre les acteurs du monde enseignant et éducatif d'une part et les familles d'autre part.